

D.É.S.S. en médiation de la musique (diplôme d'études supérieures spécialisées)

Programme de 2^e cycle Numéro de programme : 2-600-1-3 Numéro de version : Version 02 (A26)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/dess-en-mediation-de-la-musique/structure-du-programme/>



1 ^{re} année			Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne 1 ^{er} trimestre	Hiver ¹ 2 ^e trimestre	Été 3 ^e trimestre	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Bloc 70A - Obligatoire MUL 6265 La médiation de la musique (3 crédits)	Bloc 70A - Obligatoire MUL 6266 Les publics de la musique (3 crédits)	Bloc 70E - Obligatoire MUL 6801 Stage en médiation de la musique (12 crédits)	Segment 70 Bloc 70A Obligatoire – 6 crédits Bloc 70B – Séminaires Option – Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits <i>*Séminaires à choisir dans la banque de cours de la Faculté de musique, avec l'accord du/de la responsable de programme.²</i> Bloc 70C – Cours et ateliers Option – Maximum 3 crédits Bloc 70D Option – Maximum 3 crédits Bloc 70E Option – 12 crédits
Bloc 70B - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 70B - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 70E - Obligatoire MUL 6900 Travail dirigé en médiation de la musique (12 crédits)	
Bloc 70B - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 70C ou 70D - Option Choisir un ou des cours selon l'offre de cours (3 crédits)		
9 crédits	9 crédits	12 crédits	Total : 30 crédits

¹ Le 1^{er} trimestre peut débuter à l'hiver, selon le trimestre d'admission.

² La liste des séminaires offerts annuellement à la Faculté de musique est disponible à l'adresse suivante : <https://musique.umontreal.ca/etudier/nos-programmes-detudes/seminaires/>.